

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00308

Numéro SIREN : 442 894 598

Nom ou dénomination : A C B SUD

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2023 sous le numéro de dépôt 9654

Désignation de l'entreprise Société EURL A.C.B. SUDNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 17 BD FREDERIC MISTRAL13240 SEPTEMES LES VALLONSNuméro SIRET * 4 4 2 8 9 4 5 9 8 0 0 0 3 0Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 2 1</u>		Exercice N-1 clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 1</u>	
		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	ACTIF						
	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010		012			
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	3 358	030	2 522	836	
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	Total I (5)	044	3 358	048	2 522	836	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)						
	Clients et comptes rattachés *	068		070			5 159
	Autres * (3)	072	3 835	074	3 835	3 120	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	19 150	086	19 150	36 126	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	22 985	098	22 985	44 404	
	Total général (I+II)	110	26 343	112	2 522	23 820	44 404
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	8 000		8 000		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126	800		800		
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131					
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136	6 918		13 148		
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142	15 718		21 948		
	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	40		123		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	5 847		22 333		
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176	8 102		22 456		
	Total général (I + II + III)	180	23 820		44 404		
RENOUVELLEMENT	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 050	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise Société EURL A.C.B. SUDNéant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 3 1 2 2 0 2 2
Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218	101 157	104 055
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		1
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	(I)			232	101 157	104 056
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	4 278	4 642
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier 7 365 - immobilier)			242	26 015	17 334
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	845	244	8 187	6 145
	Rémunérations du personnel *				250	25 000	39 000
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	30 410	23 742
	Dotations aux amortissements *				254	214	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation	(II)			264	94 104	90 862
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	7 053	13 193
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280		
	Produits exceptionnels	(IV)			290		
	Charges financières	(V)			294		
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	135	45
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *	(VII)			306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	6 918	13 148
	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	6 918	314
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316	25 000	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
RÉINTÉGRATIONS	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	1 724	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprise nouvelle (44. septies A)	986	Zone franche urbaine (44. octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. septies B)	127	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. septies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	
	Divers (44. septies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	350
DÉDUCTIONS	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				993		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	33 642	354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : *	dont imputés sur le résultat :				360	
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	33 642	372

Désignation de l'entreprise : Société EURL A.C.B. SUDNéant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 308	442		444		446	2 308	2 308
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	604	472	1 050	474	604	476	1 050	1 050
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	2 912	492	1 050	494	604	496	3 358	3 358

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 308	532		534		536	2 308
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	604	562	214	564	604	566	214
TOTAL		570	2 912	572	214	574	604	576	2 522

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
	ORDINATEUR HS										

Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values			
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme						
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧				
1	604	604										
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	604	580	604	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)					579		Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL						596		585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société EURL A.C.B. SUD

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	Déficits imputés	983
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Déficits reportables	984
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	Déficits de l'exercice	860
		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	7 688					
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325						
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327						
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	22 722					
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326						
N° du centre de gestion agréé	388	1	0	1	1	3	1
Montant de la TVA collectée	374	140					
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	3 764					
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399						
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398						
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397						

A.C.B SUD

E.U.R.L. au capital de 8 000 Euros
Siège social: 17 Bd Frédéric Mistral
13240 SEPTEMES-LES-VALLONS

R.C.S AIX-EN-PROVENCE B 442 894 598

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023**

**AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Après avoir constaté que les bénéfices distribuables se composent ainsi:

-Report à Nouveau antérieur	0 €
-Résultat de l'exercice	6 918 €
TOTAL	6 918 €

Le gérant et associé unique décide la répartition suivante :

-Distribution à l'associé unique	6 918 €
	6 918 €

Cette résolution est adoptée par le gérant et associé unique

*Certifié
conforme*

